

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 5 avril 2014 à 10 heures 30 –

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAl Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DELAUNAY Christine, MORTELECQUE Justine, DULONG Claude, CANU Lionel, DISTANTE Raphaël, RABAULT Corinne, TORRES Virginie, OLIVIER Isabelle, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. POILVE)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame MORTELECQUE Justine a été élue secrétaire de séance.

+ + +

Au cours de la séance du 5 avril 2014 le Conseil Municipal a été installé par Monsieur Gérard MAUGER, Maire sortant.

Il a ensuite été procédé à l'élection du Maire, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Alain POILVE.

Le résultat du scrutin est le suivant :

1^{er} tour :

- Nombre de votants.....	27
- Nombre de suffrages déclarés nuls	6
- Nombre de suffrages exprimés	21
- Majorité absolue.....	11

Madame Dominique CHAUVEL ayant obtenu 21 voix a été proclamée Maire.

Le Conseil Municipal, suivant délibération n° 2014-04-05/14, à l'unanimité, a fixé le nombre d'adjoints à 7.

Sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints.

Deux listes aux postes d'adjoints ont été déposées :

- Liste POILVE Alain
- Liste CANU Lionel

Le résultat du scrutin est le suivant :

1^{er} tour :

- Liste POILVE Alain	21 voix
- Liste CANU Lionel.....	6 voix

Ont donc été proclamés et installés dans leur fonction :

- 1^{er} Adjoint : M. POILVE Alain
- 2^{ème} Adjoint : Mme GROUT-LIMARE Christine
- 3^{ème} Adjoint : M. SALLE Joël
- 4^{ème} Adjoint : Mme MARIE Françoise
- 5^{ème} Adjoint : M. MOUQUET Hervé
- 6^{ème} Adjoint : Mme GABEL Pasquine
- 7^{ème} Adjoint : M. COPPENS Jean-Marc

Délibération n° 2014-04-05/15 – Délégations de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire

Afin de faciliter le fonctionnement de l'administration communale et régler plus rapidement certains dossiers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accordé à Madame le Maire les délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 2014-04-05/16 – Elections des administrateurs appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

En application du décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000, 8 postes d'administrateurs ont été créés. Ont été élus, au scrutin secret et à la majorité absolue, pour représenter le Conseil Municipal :

Liste « Réussir Saint Valery avec vous » :

- Mme CHAUVEL Dominique
- Mme GROUT-LIMARE Christine
- M. DUMONTIER Philippe
- Mme ERUYZ Corinne
- Mme MORTELECQUE Justine
- Mme BARCQ Béatrice

Liste « Un nouvel élan pour Saint Valery » :

- Mme RABAULT Corinne
- Mme TORRES Virginie

Délibération n° 2014-04-05/17 – Election des délégués de la ville de Saint Valery en Caux au Syndicat Intercommunal du Collège de Saint Valery en Caux

Le Conseil Municipal a élu, au scrutin secret et à la majorité absolue, les membres suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal du Collège :

- Mme CHAUVEL Dominique
- Mme GABEL Pasquine

Après avoir remercié l'assemblée, Madame le Maire lève la séance à 11 heures 55.

Dominique CHAUVEL,

Députée-Maire